

TECHNICO CHIMIE AUTO S.A.  
Z.A Les Marchais – 28480 LUIGNY  
Tél : (0) 237.29.50.50.  
Fax : (0) 237.29.55.00.

**SHAMPOOING A FORTE CONCENTRATION, ELIMINE LE FILM ROUTIER SANS LAISSER DE TRACES,  
TOUT EN LAISSANT UN FILM BRILLANT APRES SECHAGE.**

*Conforme à L'arrêté du 8 Septembre 1999 RELATIF AUX PRODUITS DE NETTOYAGE DU  
MATERIEL POUVANT SE TROUVER AU CONTACT DES DENREES ALIMENTAIRES.*

La concentration **du shampooing poids lourd CFR** permet d'obtenir une qualité de lavage remarquable sur tous supports.

Il s'utilise en pulvérisation préalable avant lavage ou directement en matériel haute pression.

Il possède un haut pouvoir de mouillabilité ainsi qu'un pouvoir moussant renforcé évitant son séchage rapide.

C'est un nettoyant, détergent industriel qui permet d'obtenir une élimination quasi totale du « film routier » et redonne la brillance d'origine aux carrosseries et autres supports.

Toutefois il ne doit pas être utilisé sur des aciers non peints : alu, poli et chromé.

Il a été spécialement étudié pour la dilution et l'élimination totale des sels de calcium, magnésium et sodium, etc...

Il permet également d'obtenir un effet déperlant évitant l'emploi de cire en phase finale de lavage.

**Le shampooing poids lourds CFR** est neutre vis-à-vis des élastomères, matières plastiques et peintures. Il ne possède dans sa formulation aucun solvant ou oxydant modifiant les caractéristiques physico-chimiques de ces composés.

### **1 - CARACTERISTIQUES PHYSICO CHIMIQUES**

**Etat physique** : Liquide trouble .

**Couleur** : Brun clair.

**Odeur** : Mentholée aseptisant

**pH** : env. 13

**T.d'ébullition initiale** [°C] : Non applicable.

**Densité** : 1.12

**Solubilité dans l'eau** : Complète.

**Point d'éclair** [°C] : Non applicable.

**Persistance et dégradabilité** : Les agents de surface contenus dans cette formulation répondent aux exigences du règlement européen 648/2004 relatives à la biodégradabilité.

**Biodégradation** : > 60

### **2 - MODE D'EMPLOI**

**Le shampooing poids lourd CFR** peut être employé à une concentration dans l'eau de 1 à 10 % dans tous les systèmes de lavage automatiques haute pression.


Il peut être également utilisé en pulvérisation préalable avant lavage dans une concentration de 3 à 6%.

Laver de bas en haut et toujours dans un endroit ombragé.

### **3 - RECOMMANDATIONS**

Ce shampooing est un produit concentré, il doit être impérativement employé aux doses prescrites. Il ne peut en aucun cas être utilisé pur sous risque d'altérer les matériaux. Les systèmes de lavage doivent être munis de joints en viton ou téflon et des raccords et clapets en inox. Une mauvaise utilisation du produit ne peut en aucun cas engager la responsabilité de TECHNICO CHIMIE AUTO.

Ne pas utiliser sur des supports chauds ou en plein soleil.

|   |  |                              |
|---|--|------------------------------|
| <br>www.neoclean.com | <b>FICHE TECHNIQUE</b>                     | <b>Gamme Professionnelle</b> |
|   | <b>Shampooing poids lourds<br/>« CFR »</b> | Révision : 1                 |
|   |  | Date : 04/12/2009            |
|   |  | Remplace : 19/05/2006        |

**STOCKAGE** : Ce produit doit être stocké dans un endroit ventilé à une température comprise entre -3°C à +40°C maxi.

*Dans le cas d'une utilisation en contact alimentaire, un rinçage abondant à l'eau claire est obligatoire.*

Provoque de graves brûlures.

Irritant pour les yeux, les muqueuses et la peau.

Conserver sous clé et hors de portée des enfants.

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

*Les renseignements contenus dans cette notice ont pour but d'aider les utilisateurs. Ils résultent d'essais effectués en toute objectivité dans nos laboratoires. Il appartient aux utilisateurs de nos produits de s'assurer que ceux-ci conviennent à l'emploi qu'ils veulent en faire. En agissant ainsi, on évitera des erreurs dont nous ne pourrions en aucun cas assurer la responsabilité.*